

Procédures d'orientation - Université de Nantes Rentrée 2018

**Le Proviseur Adjoint
en charge des CPGE**

Dossier suivi par
Laurine MACE

Téléphone : 02 51 81 86 10
FAX : 02 51 81 96 98
E-Mail: secretariat-
cpge.0440021.j @ac-nantes.fr

1, rue G. Clemenceau
B.P. 74205
44042 NANTES Cedex 1

Pour les étudiants de 1^{ère} année de CPGE qui souhaiteraient s'orienter en Licence 2 ou pour ceux de 2^{ème} année qui envisageraient une Licence 3 à la rentrée 2018, votre double inscription à l'Université de Nantes vous permet de postuler dans le cadre d'une procédure interne à l'Université.

- Pour les formations non sélectives

Si vous envisagez de vous orienter vers une licence non sélective à l'Université de Nantes pour septembre 2018, vous devrez entre le 2 et le 31 mai faire une demande de validation d'acquis (VA) sur le site de l'Université (www.univ-nantes.fr/va-cpge).

Après vous être connecté(e) aux services universitaires, vous devrez éditer un dossier papier et le déposer, accompagné des pièces exigées, au secrétariat des CPGE du lycée avant le mardi 5 juin.

- Pour les formations sélectives

Si vous envisagez de vous orienter vers une licence sélective à l'Université de Nantes pour septembre 2018, vous devez vous renseigner auprès des services de scolarité concernés.

Pour tous renseignements complémentaires sur les procédures d'orientation et de réorientation pour la rentrée 2018, vous pouvez vous adresser au secrétariat des CPGE.

Afin de vous aider au mieux dans vos démarches administratives, je vous remercie de vous signaler comme possible candidat à une réorientation à l'Université de Nantes au secrétariat des CPGE **avant le jeudi 17 mai**.

Christelle TEILLET
Proviseur Adjoint

